



Déclaration intersyndicale départementale sur les évaluations nationales CP

Suite à la réunion d'information syndicale du jeudi 17 janvier plusieurs écoles de Rennes ont décidé de ne pas faire passer et/ou remonter les évaluations CP de janvier 2019.

Ces évaluations ne peuvent servir d'aides ni aux élèves ni aux enseignants.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU35 - SUD éducation35 - Snudi-FO35 - CGT Educ'action35 – SGEN CFDT35 – SE Unsa 35 s'engagent à centraliser les prises de position des collègues et des équipes afin d'obtenir l'abandon du protocole d'évaluation CP.

Elles invitent les personnels et les équipes à se saisir de la motion jointe et à l'envoyer à leur IEN. (avec copie aux organisations syndicales)

Elles invitent également les collègues qui ont décidé de s'engager individuellement à les contacter.